

Des plaidoyers pro-Canadiens à Bury

Michel MORIN Bury

Même avec un résultat négatif à près de 60 % en 1980, le gouvernement du Parti québécois ne semble pas avoir compris le message puisqu'il revient à la charge, 15 ans plus tard. En conséquence, un OUI à ce nouveau référendum n'aurait de valeur que s'il recueillait 75 % du vote.

Cette thèse a été élaborée, hier, par M. Frank Moller, citoyen de Scotstown farouchement engagé dans la sauvegarde du Canada dans sa forme actuelle.

Venu présenter son mémoire dans la municipalité de Bury, un bastion anglophone de l'Estrie, M. Moller a soutenu devant les membres de la Commission sur l'avenir du Québec qu'il venait tout juste de s'ouvrir un compte bancaire en Ontario, geste imité, selon lui, par plusieurs Québécois inquiets de l'avenir constitutionnel de la province.

Se disant partisan du statu quo, M. Moller a dénoncé les gouvernements péquiste et libéral pour avoir adopté des législations linguistiques, comme les lois 101 et 22, qui ont bafoué les droits des anglophones.

«Au Canada, chaque province est égale et chaque province est à la fois distincte. Le Canada, c'est un des sept plus grands pays du monde et un vote en faveur de la souveraineté détruirait le Québec et les neuf autres provinces, de commenter M. Moller. Et je connais des dirigeants d'entreprises qui vont quitter le Québec, créant des centaines de pertes d'emplois.»

Agent immobilier, Robert Burns a aussi défendu l'entité canadienne. Mais pour une rare fois, tant d'intervenants francophones qu'anglophones, M. Burns a rédigé son mémoire en reprenant point par point les dispositions contenues dans l'avant-projet de loi sur la souveraineté, ce qui lui a valu un hommage des membres de la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec.

Se considérant comme un Québécois de souche, M. Burns a soutenu que toutes les inquiétudes soulevées par le PQ en regard de l'avenir constitutionnel trouvaient leur réponse dans le cadre fédéral actuel.

«Au Québec, nous avons déjà tout ce qu'il nous faut. A chaque point soulevé dans le document, je trouve une réponse dans le fédéralisme actuel, de dire Robert Burns. Mais il me semble que le Parti québécois et le Bloc québécois nous disent: faites-nous confiance et ne posez pas de questions.»

Vouloir résumer la pensée de Robert Burns serait de dire que le Québec est déjà souverain, à l'intérieur d'un Canada lui-même souverain.

Abstraction faite de ces prises de position fédéralistes, les cinq autres

mémoires entendus étaient tous plutôt sympathiques à la souveraineté, certains des intervenants francophones optant tantôt pour l'établissement d'un projet de société centré sur l'emploi ou sur une restructuration en profondeur de l'enseignement.

Emploi et éducation
Dans l'esprit de M. Aurélien Quintin, un septuagénaire, la souveraineté du Québec ne fait aucun doute. Et s'il faut que le prochain référendum soit perdu, M. Quintin en appelle aux générations futures en leur demandant de ne pas abandonner la cause.

«S'il faut un troisième référendum, a-t-il résumé, j'espère qu'on le tiendra.»

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

«S'il faut un troisième référendum, a-t-il résumé, j'espère qu'on le tiendra.»

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

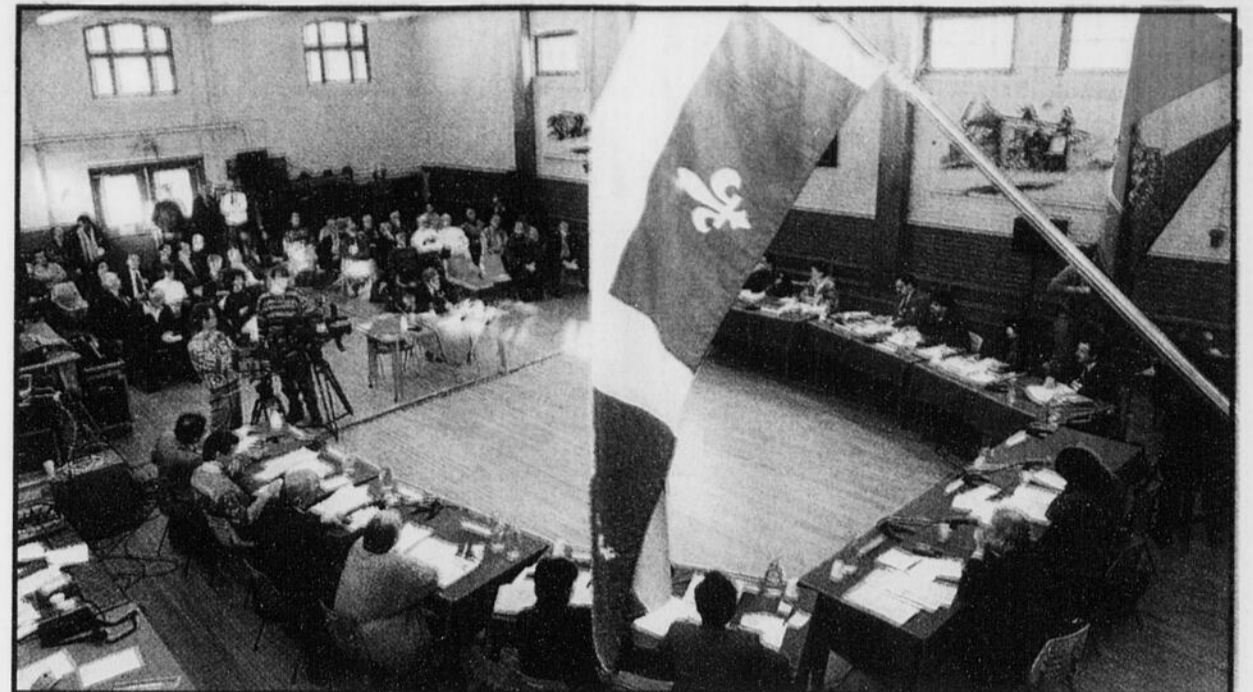
Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.

Chantal Ouellet, ex-maire de Scotstown, a dit souhaiter que le Québec devienne souverain, mais tout en s'inquiétant d'une division entre le Québec urbain et le Québec rural, le Québec des pauvres et le Québec des riches, le Québec des tricots pure laine et le Québec multiculturel.



La commission sur l'avenir du Québec visitait Bury hier. Des anglophones sont venus défendre le fédéralisme pendant que des francophones penchaient plutôt pour la souveraineté.

Les commissions sont devenues «une foire»

- Jacques Proulx

Trois-Lacs (FG)

Le président de Solidarité rurale du Québec, Jacques Proulx, espère un «redressement rapide» du fonctionnement des commissions sur l'avenir du Québec, «parce que c'est devenu une foire».

«En suivant un tant soit peu ces commissions, on constate assez facilement que c'est devenu un fourre-tout, que les gens y vont pour n'importe quoi à part l'avenir du Québec... Quand je vois des gens intervenir (aux commissions) pour demander l'abolition de tarifs interurbains d'une région à l'autre du Québec, je me dis que c'est rendu une vraie foire cette affaire-là», a lancé M. Proulx, qui n'a rien perdu de sa verve du temps qu'il présidait l'UPA pour le Québec.

Selon lui, il faudra rapidement que la situation se rétablisse et que «quelqu'un à quelque part y mette plus de rigueur». M. Proulx a commenté avoir eu l'occasion de s'ouvrir à cet effet au premier ministre Jacques Parizeau mais n'a pas précisé si ce dernier avait réagi.

A tout événement, s'il est convenu qu'à titre de président de Solidarité rurale Jacques Proulx se présentera à une de ces commissions pour y déposer un mémoire, ce ne sera pas pour faire la promotion de la souveraineté. Il y sera essentiellement question du «développement des régions et du monde rural par le transfert des pouvoirs et des moyens financiers qui vont avec». Bref, cela portera sur la décentralisation.

Ardent nationaliste, identifié comme un proche des milieux souverainistes, Jacques Proulx estime que son rôle d'arbitre et de rassembleur lui interdit de prendre position sur la souveraineté du Québec.

«J'agis à titre de président de Solidarité rurale. Il ne faut pas oublier qu'on est composé de 25 organismes et plusieurs d'entre eux ne veulent pas prendre position dans le débat constitutionnel, a-t-il noté. Je me dois d'être fidèle à ce principe... Mais la décentralisation, la vraie, celle qui fera en sorte que la ruralité aura une véritable emprise sur les pouvoirs décisionnels, c'est un principe intéressant à défendre. Et de toute façon, peu importe ce qui arrivera avec le référendum (sur la souveraineté): j'en reviens à la phrase d'un de nos conférenciers (de la journée de réflexion d'hier), Gilles Roy, qui disait qu'on n'aura pas le choix de continuer à travailler à rapter un pays ou à en bâtir un!»

Précision
Dans l'article sur la commission estrieuse sur l'avenir du Québec paru dans notre édition d'hier, une citation de M. Jean-Charles Blais de Coaticook, qui parlait d'une position de force que détiendrait un Québec souverain face à ses partenaires économiques en matière d'agriculture, on aurait dû lire: «De toute façon, le commerce, ça ne se fait pas par les politiciens. Ils ne devraient quand même pas être en vacances en Floride comme lors du GATT», plutôt que: «De toute façon, ils n'iront tout de même pas acheter leur lait en Floride».

Autre texte (B 5)

Une participation qui «fait de l'Estrie une région bien distincte»

- Louise Beaudoin

Bury (MM)

La participation des anglophones aux travaux de la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec «fait de l'Estrie une région bien distincte».

C'est ce qu'a souligné, hier, Louise Beaudoin, ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes venue assister aux audiences tenues hier, à Bury.

Mme Beaudoin, qui a déjà participé aux travaux des commissions régionales de Laval, de la Montérégie et de la Côte Nord, signale que la participation des anglophones de l'Estrie n'a pas d'égal ailleurs au Québec.

«Un groupe comme Alliance Québec, dont font partie les Townshippers, a refusé de participer aux travaux de nos commissions. Pourtant, en Estrie, les anglophones ont décidé de se faire entendre. Cette participation reflète bien la com-

position démographique de l'Estrie», de commenter la ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes dans le gouvernement Parizeau.

1000 participants

De son côté, la présidente Lynn Charpentier n'en revient pas de la participation de la population estrieuse.

«Après une semaine, plus de 1000 participants ont assisté à nos travaux. Les gens ont même dépassé

le simple débat; ils arrivent avec des recommandations très précises et je trouve ça formidable.»

Par ailleurs, Lynn Charpentier a soutenu que la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec n'engendrerait pas beaucoup de dépenses, les commissaires et le comité directeur travaillant tous à titre bénévole.

«Les coûts les plus importants, ce sont des locations de salles. Ça pourrait coûter quelque chose comme 80 000 \$. Pas beaucoup plus», a-t-elle dit.

Des amours de prix

PONTIAC FIREFLY
1995 3 portes

Deux sacs gonflables
Vitres teintées
Boîte manuelle 5 vitesses
Servofreins

9 725\$*

PONTIAC GRAND AM
1995 4 portes

Sac gonflable
Freins antiblocage
Lumières anti-brouillard
Vitres teintées

14 925\$*

PONTIAC FIREFLY
1994 4 portes

Vitres teintées
Boîte manuelle 5 vitesses
Servofreins

9 325\$*

*Transport et taxes en sus

Assistance ROUTIÈRE

PERSONNE NE VOUS EN OFFRE AUTANT

1567, RUE KING OUEST **DELUXE** **SHERBROOKE**

569-9351 **PONTIAC • BUICK • GMC** **Ouvert le soir jusqu'à 21 h**

LA DÉCISION LA PLUS IMPORTANTE POUR VOTRE REÉR. ENFIN PLUS FACILE.

Votre REÉR : C'est bien la décision la plus importante que vous pouvez prendre pour votre retraite. Avec le nouveau programme de répartition stratégique de l'actif STAR de Mackenzie, cette décision est enfin plus facile à prendre.

STAR commence par définir vos objectifs... le niveau de risque que vous êtes prêt à accepter... pour préparer un portefeuille de fonds communs sélectionnés de manière scientifique... avec la diversification voulue... et structuré dans le but de produire un rendement à long terme plus régulier pour votre REÉR.

Pour en savoir plus sur STAR, de Mackenzie... et pour découvrir la façon moderne d'investir... adressez-vous à votre conseiller financier, ou renvoyez le coupon.



Investissez judicieusement : Des renseignements importants sur le programme de répartition de l'actif STAR se trouvent dans les prospectus simplifiés des Fonds Universals, du Groupe de fonds Industriel et des Fonds Ivy. Demandez-en un exemplaire à votre conseiller financier et lisez-le attentivement avant de prendre votre décision. La valeur unitaire de chaque fonds dans le portefeuille STAR fluctue, tout comme la valeur globale au marché du portefeuille STAR, suivant les évolutions de la valeur des fonds qui le constituent. Il est conseillé d'examiner régulièrement les objectifs de rendement et le risque des placements avec un conseiller financier, pour déterminer s'il convient de sélectionner un portefeuille STAR différent, reflétant mieux l'évolution de la situation personnelle de l'investisseur.

Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements sur STAR et mon REÉR.

NOM (Lettres moulées SVP) _____

ADRESSE _____ VILLE _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

TELEPHONE (Affaires) _____ (Domicile) _____

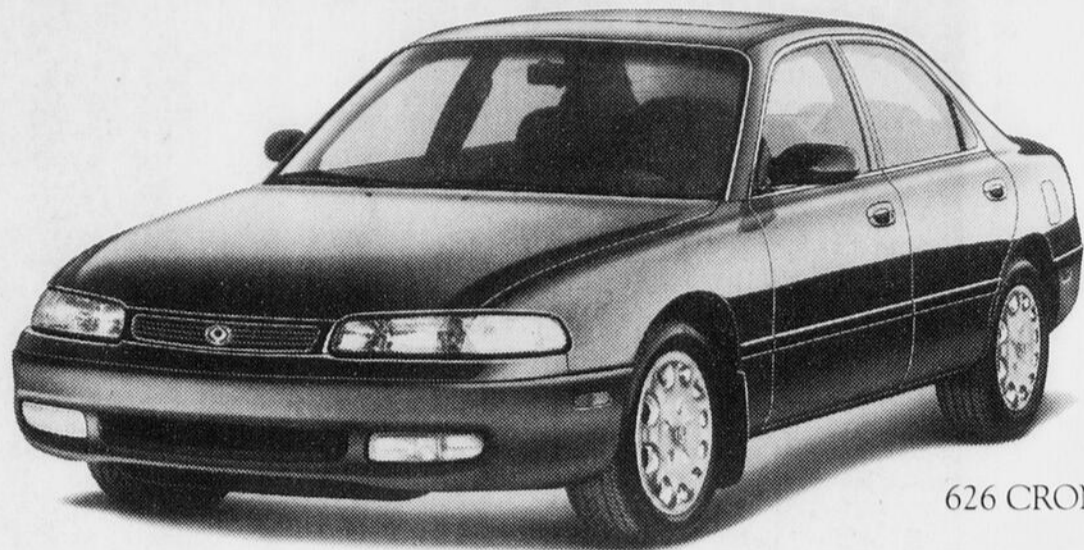
NOM DU CONSEILLER FINANCIER (s'il y a lieu) _____

Envoyer à:
Corporation Financière Mackenzie
1155, boul. René-Lévesque o., bureau 1702
Montreal (Québec) H3B 4T4

Saint-Georges-de-Windsor Village et Canton

La fusion prend officiellement effet dimanche

Après un essai, son prix vous paraîtra encore meilleur
(si pareille chose est possible)



626 CRONOS

À partir d'aussi peu que 16 995 \$* ou 269 \$* par mois pour 48 mois c'est une affaire extraordinairement avantageuse !

Comparée aux Camry et Accord, la 626 Cronos vous comble en beauté !

Les caractéristiques de série ou en option comprennent :

- Les coussins gonflables pour le conducteur et le passager avant
- Radio AM/FM stéréo à lecteur de cassettes à inversion auto et commandes logiques
- Dossiers arrière rabattables 60/40 avec accoudoir central
- Système de freinage ABS offert
- Moteur V6 de 2,5 litres à 24 soupapes et DACT en option
- Intérieur en cuir en option
- La protection de la garantie Leadership de Mazda
- Quel bon temps pour en faire l'essai !

LOCATION
Personnalisées
MAZDA^{MC}

mazda
Je me sens bien

*Prix spécial Mazda : L'offre s'applique aux Mazda Cronos DX neuves 1995 en stock, achetées et livrées chez les concessionnaires Mazda participants à compter du 4 février 1995, pour une durée limitée. Le prix tient compte de toutes les mesures d'encouragement du fabricant au concessionnaire. Transport, préparation par le concessionnaire, taxes et autres frais du concessionnaire en sus. Taux de location personnalisée Mazda : Le taux ne s'applique qu'au modèle neuf Cronos DX 1995 décrit ici pour une location de 48 mois. Des termes plus courts sont offerts. Un versement initial de 2 925 \$ et un dépôt de 300 \$ sont requis au moment de la transaction. L'obligation totale contractée est de 16 137 \$, comprenant le transport, et la préparation. Limite de 100 000 kilomètres. Frais de 0,08 \$ (8 cents) le kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation du crédit. Les offres sont valides exclusivement pour des achats au détail à partir du 4 février 1995 et pour une durée limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Votre concessionnaire peut vendre ou louer à moindre prix. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les véhicules peuvent différer de celui illustré ici.

74121

Bobby MERCIER Windsor

Les municipalités de Saint-Georges-de-Windsor Village et Canton ne feront officiellement qu'une dimanche prochain alors que l'on officialisera la fusion de ces deux petites municipalités, situées entre Windsor et Asbestos.

L'un des conseillers de la municipalité de Saint-Georges (village), M. Yvon Richer, a indiqué que le plus grand avantage qu'entraînera cette fusion sera certes une réduction des coûts administratifs, puisqu'il n'y aura plus qu'une seule administration.

M. Richer a continué en expliquant que les discussions concernant ce projet avaient débuté à l'automne 1993. «À la suite des premiers pourparlers entre les deux municipalités pour cette fusion, il y a eu différentes réunions. En avril 1994, la population des deux municipalités a été conviée à une importante réunion d'information concernant ce projet. Lors de cette soirée, tous les citoyens présents étaient d'accord pour qu'il y ait fusion. On peut dire qu'il n'y a eu qu'un seul point qui a

tracassé les citoyens de Saint-Georges (canton) et c'est celui concernant l'aménagement éventuel dans la municipalité de Saint-Georges (village) d'égouts collecteurs, que les citoyens du canton refusaient d'assumer étant donné qu'ils n'auront pas accès à ce service».

Les conseils siègent ensemble

Yvon Richer a mentionné que les premières démarches pour ce projet ont été entreprises auprès du ministère des Affaires municipales à la fin de l'année 1993. Le projet a été adopté par le gouvernement du Québec au mois d'octobre 1994.

Enfin, soulignons que depuis le mois de novembre dernier, les conseils municipaux des deux municipalités siègent ensemble et tout va bien, selon les dires de Yvon Richer. Les maires des deux municipalités concernées, Claude Clément de Saint-Georges Village et René Perreault de Saint-Georges Canton, ont déjà déposé leur candidature à la mairie de Saint-Georges-de-Windsor Village et Canton, dont les élections municipales auront lieu au mois de mars prochain.

Vu le peu de participation

La Chambre de commerce de Windsor envisage de cesser ses activités

Windsor (BM)

À moins qu'on ne trouve une solution au manque d'intérêt et de temps des gens d'affaires de Windsor, le conseil d'administration de la Chambre de commerce de l'endroit décidera à la fin du mois de cesser ses activités pour une période indéterminée.

Selon son président, M. Marc Turgeon, l'engagement des commerçants fait tragiquement défaut. «Je crois que cette situation est attribuable principalement à la récession, ce qui fait que les propriétaires de commerce doivent consacrer beaucoup d'heures par semaine à leur entreprise, ce qui fait qu'ils ont moins de temps. À titre d'exemple de cette inertie, il y a 29 membres sur le conseil d'administration et il n'y a pas eu d'implications dans différents dossiers au cours des derniers mois et ce, en raison de ce manque de temps.»

C'est toujours les mêmes gens

qui reviennent et je crois que ce serait bon que de nouveaux commerçants se joignent à la Chambre de commerce, poursuit M. Turgeon. D'ailleurs, nous tiendrons incessamment une réunion et nous verrons si il y a de l'intérêt ou non des commerçants de s'impliquer dans la Chambre de commerce et c'est à ce moment qu'il y aura décision à savoir si on continue ou pas.»

Toujours espoir

Marc Turgeon aimerait bien qu'il y ait un regain de vie dans cette organisation. «Je préfère que la Chambre de commerce continue ses activités et j'aimerais que viennent de nouveaux membres qui vont être prêts à s'occuper de différents projets et à s'impliquer dans différentes activités. Car il faut mentionner que cette Chambre de commerce est importante, notamment pour mettre sur pied différents projets pour encourager la population windsoroise à acheter chez nous plutôt qu'encourager les marchands sherbrookoïses.»



PLANIFICATION DE LA RETRAITE UN REÇU D'IMPÔT ET BEAUCOUP PLUS...

À chaque année, plusieurs personnes versent des cotisations à leur REER pour réduire leur revenu imposable. Il est maintenant temps d'évaluer ces cotisations REER dans le cadre de votre régime de retraite global.

Voici comment nous pouvons vous aider.

Nos conseillers financiers chevronnés vous aident à assurer votre avenir en vous fournissant des conseils en matière de placements REER qui correspondent à votre situation financière actuelle et vos objectifs personnels. Ensemble, nous pouvons déterminer la composition adéquate de votre portefeuille en matière de CPG et de fonds communs de placement canadiens et internationaux.

La diversification est la règle d'or des REER. Vous pouvez tirer pleinement avantage de la croissance internationale des marchés grâce à un REER du Trust Royal.

Nous tenons compte de vos soldes CPG REER et de fonds communs de placement lors de l'établissement de la limite de contenu étranger fixée à 20 %.

À mesure qu'il étudie l'évolution et l'orientation des marchés, le Trust Royal vous écrira trimestriellement afin de rajuster ses recommandations* et vous expliquer la raison des changements apportés. De plus, si vous désirez rajuster votre REER, nous vous y aiderons également.

Lorsque vous passerez au Trust Royal aujourd'hui, vous y trouverez des professionnels dignes de confiance. La planification de la retraite constitue l'une des nombreuses facettes de notre expertise.

COMPOSEZ LE 1 800 387-1610

OU PASSEZ À VOTRE SUCCURSALE DU TRUST ROYAL

**TRUST
ROYAL**

UN MEMBRE DU GROUPE BANQUE ROYALE

Les fonds communs de placement du Trust Royal sont vendus par les Fonds d'investissement Royal Inc., une filiale de la Banque Royale du Canada et de la Compagnie Trust Royal et ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Régie de l'assurance-dépôts du Québec ou par une autre assurance-dépôts, ni par la Banque Royale ou le Trust Royal. Des renseignements importants relatifs aux fonds communs de placement sont consignés dans le prospectus simplifié que vous devriez lire attentivement avant de prendre une décision de placement; des copies de ce prospectus peuvent être obtenues à n'importe quelle succursale du Trust Royal. Les valeurs liquidatives et les rendements peuvent fluctuer.

* Les recommandations REER du Trust Royal sont fournies par les Fonds d'investissement Royal Inc.

UN MONDE FINANCIER À VOTRE PORTÉE

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DANS BROME-MISSISQUOI

Bertrand très satisfait en dépit de sa défaite

Gilles DALLAIRE Magog

Jean-François Bertrand, candidat du Bloc québécois défait hier dans Brome-Missisquoi, est satisfait de sa performance, très satisfait même, malgré sa défaite.

«C'était un scrutin complémentaire, un scrutin qui, règle générale, tourne en faveur du parti au pouvoir. Si le référendum sur l'avenir du Québec n'avait pas été proche et si

des partis comme le Parti progressiste-conservateur et le Nouveau parti démocratique ne s'étaient pas carrément effondrés, j'aurais sûrement remporté la victoire», a-t-il commenté.

Il a fait remarquer que, si les anglophones ont voté d'un seul tenant pour M. Paradis, les francophones, eux, lui ont donné une bonne majorité.

«Tout compte fait, j'ai obtenu un plus fort pourcentage du vote que

M. Gaston Pélouin et que n'importe quel candidat du Parti québécois», a-t-il souligné.

M. Bertrand qui a eu des mots très chaleureux pour les hommes et pour les femmes qui lui ont donné leur confiance et pour les bénévoles qui l'ont aidé tout au long de la campagne électorale a affirmé que, cette étape maintenant derrière lui, il s'attaque à une autre tâche avec autant d'enthousiasme, la victoire du OUI au référendum sur l'avenir du Québec.

Réformiste et NPD

La candidate du Parti réformiste, Line Maheux, s'attendait à une polarisation du vote. Mais l'ampleur du phénomène hier l'a tout de même étonné. «On a rencontré beaucoup de gens qui disaient: on voterait bien pour vous, mais on ne veut pas qu'un séparatiste s'en aille à Ottawa, a-t-elle raconté. Mais je suis franchement surprise que le vote soit aussi polarisé.»

Quant à sa propre performance,

Mme Maheux n'était pas déçue outre mesure. «Nous autres, on commençait à zéro. Avec le résultat dans le comté d'Ottawa-Vanier, où il y a beaucoup de francophones, on voit que notre parti a un avenir chez les francophones.» Le candidat réformiste dans Ottawa-Vanier, Kevin Gaudet, a surpris hier en s'emparant de la deuxième place.

Le candidat du NPD, Paul Vachon, tenait à peu près le même langage. «C'est sûr que l'on est déçu, mais on s'y attendait un peu. Durant

la campagne, on a essayé de parler des vrais problèmes de Brome-Missisquoi, mais c'est le référendum qui revenait souvent», a-t-il dit pour expliquer ses résultats, bien en-deçà des 13% qu'il avait obtenus en 1989. «Pour nous, c'est un commencement, on va continuer à travailler. S'il y a un grand perdant dans cette élection, c'est le Parti conservateur.»

Charest affirme que son parti survivra à la débandade

Denis DUFRESNE MAGOG

En dépit de la débandade de son parti lors des élections partielles d'hier dans trois comtés, dont Brome-Missisquoi, Jean Charest affirme que le Parti conservateur a encore sa place au pays et qu'il sera présent lors de la campagne référendaire au Québec.

«Notre défaite est circonstancielle, la campagne s'est déroulée sur une toile de fond référendaire, donc les gens avaient le choix entre le drapeau du Québec et celui du Canada, or les libéraux avaient le drapeau dans leurs mains», a illustré M. Charest, alors qu'il prenait la parole devant les militants conservateurs rassemblés dans un local de Magog, hier soir.

«Le chemin de la victoire est parsemé de défaites. (...) Nous sommes un parti politique qui propose une vision du fédéralisme, un parti qui rejoint les régions, alors ne vous inquiétez pas: il y a une place pour nous.»

«Alors à ceux et celles qui demandent est-ce un test pour ton leadership, j'aurais bien aimé que ce soit le cas, mais j'ai une nouvelle pour vous: nous avons rendez-vous avec la population canadienne et avec l'histoire. Je ne lâcherai pas, je crois à mon parti et surtout à mon pays», a lancé le chef conservateur, à la suite de la défaite du candidat conservateur de Brome-Missisquoi, Guy Lever, qui a terminé troisième.

Le PC a également mordu la poussière dans Saint-Henri-Westmount et Ottawa-Vanier.

Jean Charest, à qui la défaite a semblé avoir donné une poussée d'adrénaline, a même fait valoir qu'«au-delà des lignes partisans, c'est le Canada qui sort gagnant», puisque les fédéralistes ont défait les bloquistes dans les trois comtés.

Mauvaise nouvelle

En entrevue, il a nié énergiquement que son leadership soit menacé à la suite de la défaite du PC dans Brome-Missisquoi, un comté voisin du sien.

«Ça ne change rien du tout à mon leadership, c'était référendaire, point final», tranche-t-il.

«On sera là le lendemain de la campagne référendaire, mais pour le Bloc québécois (qui a terminé deuxième) c'est une mauvaise nouvelle», a-t-il fait valoir.

Invité à dire si le PC aura un rôle significatif lors de la campagne référendaire, M. Charest a indiqué qu'«avec le résultat serré de ce soir, il faudrait être drôlement culotté pour écarter un porte-parole fédéral», soulignant que son parti avait récolté plus de 2 millions de voix lors des dernières élections fédérales.

«Et je pense que les Québécois ont le goût de m'entendre», a-t-il ajouté.

Le député de Sherbrooke ne croit pas non plus que la défaite conservatrice puisse créer un ressac chez les militants du Canada anglais:

«Ça n'a rien à voir, d'ailleurs j'aurais aimé que cette élection soit un test pour mon leadership», a-t-il dit.

Le candidat conservateur Guy Lever, qui a bénéficié tout au long de la campagne de la présence assidue de Jean Charest, a de son côté reconnu que la lutte avait été dure, mais pense que le PC «a amené des propos intéressants à la campagne».

«Il faut bien comprendre qu'on est à la veille d'un référendum, on a assisté à une campagne avec les drapeaux», a-t-il indiqué en entrevue.

«On va maintenant devoir faire face à la campagne référendaire et travailler pour le fédéralisme; le parti va reprendre sa place à Ottawa», pense M. Lever.

COMTÉ BROME-MISSISQUOI

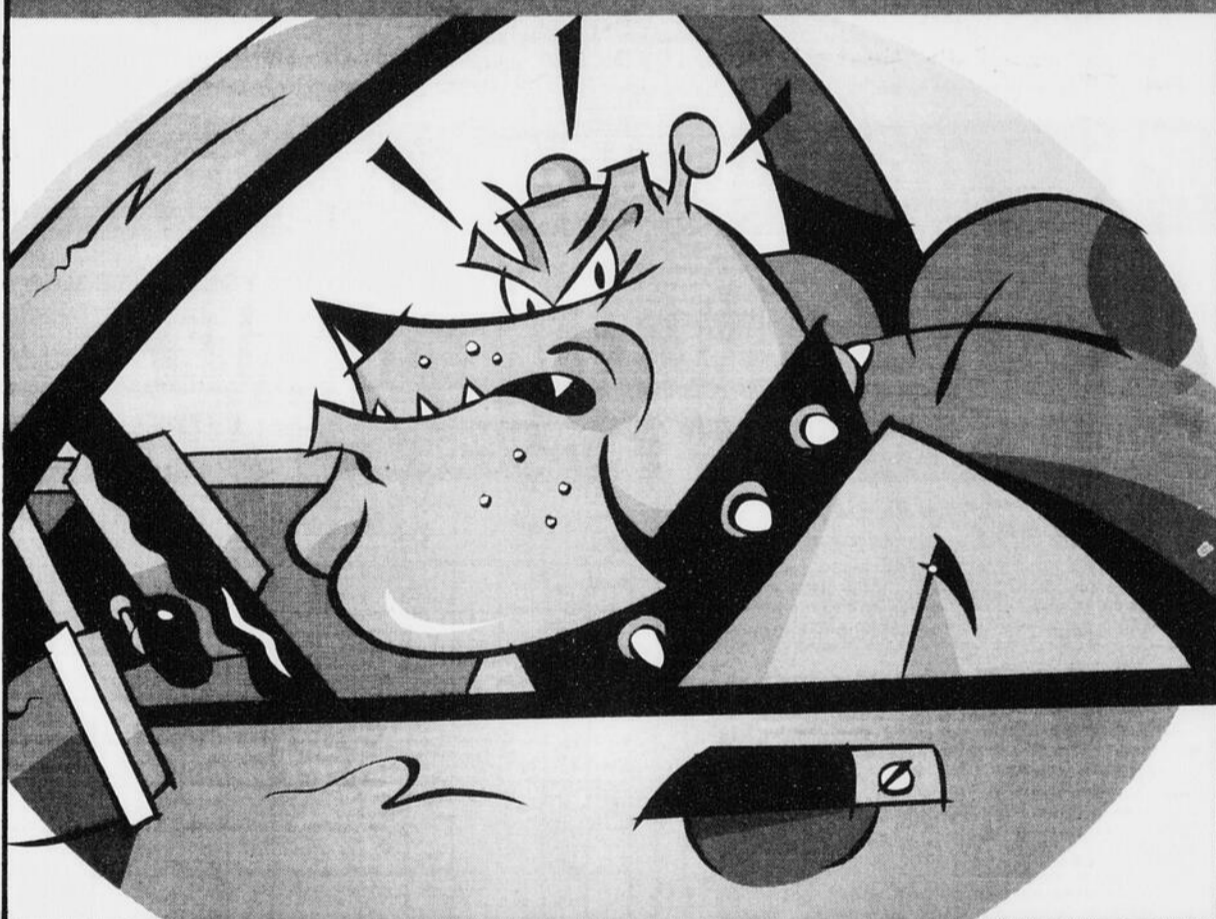
Municipalité	BQ	PLC	PC	NPD	RÉF
Abercorn (102)	49	109	6	9	2
Austin (114-115)	143	272	36	2	3
Bedford (39 à 46)	634	965	31	9	24
Bolton (108)	36	274	6	4	6
Bolton-Est (110-111)	39	222	7	9	8
Brigham (76 à 79)	522	405	16	8	15
Brome (95)	ND	ND	ND	ND	ND
Bromont (81 à 85, 89 à 94)	776	635	33	21	23
Bromont-Ouest (80)	ND	ND	ND	ND	ND
Canton Orford (156-157)	285	205	31	0	6
Canton Magog (116 à 123)	956	683	114	19	20
Clarenceville (6-7)	134	269	12	1	12
Cowansville (56 à 74)	ND	ND	ND	ND	ND
Dunham (51 à 55)	645	705	32	11	11
Eastman (112-113)	143	151	15	0	4
Farnham (25 à 36)	1293	1018	55	26	29
Farnham Est (75)	96	156	1	6	2
Foster (88)	ND	ND	ND	ND	ND
Freighsburg (49-50)	171	304	9	5	10
Henryville (1 à 3)	378	222	12	1	5
Lac-Brome (86-87)	ND	ND	ND	ND	ND
Magog (127 à 152)	ND	ND	ND	ND	ND
Mansonville (103 à 107)	163	616	10	8	20
N.-D.-de-Stanbridge (18-19)	187	152	5	6	6
Noyan (4-5)	163	212	0	3	8
Omerville (124 à 126)	422	160	45	5	5
Rainville (22 à 24)	409	240	18	9	14
St-Armand (15-16)	125	255	5	4	15
St-Étienne-de-Bolton (109)	102	53	2	4	2
St-Ignace-Stanbridge (37-38)	151	147	2	2	3
St-Pierre-de-Véronne (12-13)	132	131	1	2	8
St-Sébastien (10-11)	138	136	7	2	7
Ste-Sabine (20-21)	243	155	6	6	1
Stanbridge-Est (47-48)	94	345	10	1	6
Stanbridge Station (17)	86	103	1	1	4
Stukely-Sud (153 à 155)	227	237	14	1	13
Sutton (96 à 101)	318	1118	28	25	14
Venise-en-Québec (8-9)	222	240	5	5	7
Philipsburge (14)	61	178	2	2	20



Le candidat du Bloc québécois Jean-François Bertrand, en compagnie du député Gilles Ducape, semblait bien encaisser sa défaite hier soir. Il a souligné sa bonne performance chez les électeurs francophones de la circonscription.

Téléphoto Claude Croisetière

Peur du vol?



Souriez!

En tout temps avec l'assurance auto Desjardins

- un rabais de 80 \$ si vous faites installer votre antidémarrreur* par VitroPlus, Lebeau ou Du-Ro (99,95 \$ au lieu de 179,95 \$);
- un rabais de 20 \$ sur un témoin lumineux pour dissuader les voleurs (19,95 \$ au lieu de 39,95 \$) si vous l'ajoutez à l'antidémarrreur;
- un burinage gratuit des vitres;
- et, en plus, une réduction de 20 % sur la section vol de votre prime.

On vous en donne plus pour votre argent!

Passez à votre caisse Desjardins

OU téléphonez au 1 800 567-2423

du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, et le samedi de 8 h à 16 h.



Assurances générales des caisses Desjardins

* Modèles SPAV de VitroPlus, PRO-TG 2000P de Lebeau, DU-RO GARDE de Du-Ro.

Info-impôts

J' ai 72 ans et mon conjoint en a 66. Puis-je encore contribuer à un REÉR?

À condition d'avoir un montant de revenu gagné pour l'année précédente ou des droits de cotisation inutilisés, vous pouvez contribuer au REÉR de votre conjoint et obtenir la déduction dans votre déclaration de revenu, puisque la limite de 71 ans s'applique au bénéficiaire du REÉR et non à la personne qui verse les contributions.

ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Spécial de la Saint-Valentin

DU VENDREDI 10 FÉVRIER AU MARDI 14 FÉVRIER

Menus tables d'hôte remplis d'amour

9.95 12.95 9.95

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE

Buffet fruits de mer

** AUSSI ** DIMANCHE MATIN BRUNCH TENDRESSE RÉSERVEZ TÔTI

1 900, rue King Est Fourimont

569-9393

National

Le CPQ réclame une baisse de taxes sur l'alcool et l'essence

Norman DELISLE Québec (PC)

Le Conseil du patronat (CPO) demande au gouvernement du Québec de revoir ses taxes sur l'alcool, l'essence et les assurances.

Dans un mémoire présenté hier au ministre des Finances Jean Campeau, le CPO demande aussi qu'on élimine le déficit budgétaire d'ici quatre ans et qu'il n'y ait aucune hausse d'impôt cette année pour les particuliers ou les entreprises.

«L'échange a été fructueux et le ministre a qualifié notre mémoire de document sérieux», a commenté le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, à la suite de sa rencontre avec le ministre Campeau.

Depuis 1974, le CPO rencontre le ministre des Finances quelques semaines avant la présentation du budget, afin de tenter d'en influencer le contenu.

Cette fois-ci, M. Dufour a fait valoir que le déficit atteindra vraisemblablement 5,7 milliards \$ pour l'année financière 1994-95, selon les prévisions révisées.

«Au rythme où on cumule les déficits, le gouvernement n'aura bientôt plus de marge de manoeuvre pour prendre les décisions qui s'imposent: elles seront dictées par nos créanciers», soutient le président du CPO.

Le Conseil propose que le déficit soit complètement éliminé d'ici quatre ans et que le déficit des opérations courantes le soit d'ici deux ans. M. Dufour a cité l'exemple de l'Alberta qui a adopté une loi pour forcer le gouvernement à réaliser cet



«Le ministre Jean Campeau a qualifié notre mémoire de document sérieux», a commenté le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, à la suite de sa rencontre avec le ministre Campeau.

objectif.

Alcool et essence

Le Conseil du patronat a aussi calculé que, sur une bouteille de vodka vendue 18,35 \$, le fabricant

touche 2,82 \$ et les gouvernements se partagent le reste, soit 15,35 \$ ou 85 pour cent du prix de vente.

«La répression policière ne permettra pas au gouvernement de récupérer les revenus perdus à cause

de la contrebande. Seule une baisse des taxes pourrait rendre nos produits compétitifs et enrayer la contrebande», croit le Conseil.

Quant à l'essence, la taxe provinciale est de 0,185 \$ du litre, soit presque 0,04 \$ de plus qu'en Ontario. «La taxe en vigueur au Québec a une incidence sur la position concurrentielle des industries québécoises», croit Ghislain Dufour.

Quant aux primes assurances, elles sont frappées d'une taxe. Même celles payées par les employeurs au profit de leurs travailleurs sont taxées, ce qui coûte 150 \$ par année par contribuable.

Le Conseil du patronat propose qu'on revoie ces taxes contreproductives.

Un comité

Par ailleurs, le Conseil du patronat, qui regroupe les grosses entreprises du Québec, propose qu'un comité d'analyse soit créé pour réviser les programmes gouvernementaux et juger de leur pertinence. Ce comité devrait comprendre des personnes indépendantes de l'Etat, suggère Ghislain Dufour.

Enfin, le Conseil demande au gouvernement de rembourser à la Commission de santé et de sécurité du travail (CSST) 80 millions \$, soit les frais d'inspection des lieux de travail dont le coût est assumé par les employeurs.

Le gouvernement libéral précédent avait refusé jusqu'à maintenant d'accéder à cette demande formulée depuis 1986.

Dans les documents qu'il a publiés antérieurement, le CPO a déjà formulé plusieurs solutions qu'il mettrait de l'avant pour la gestion des fonds publics, notamment un impôt-service en matière de santé et la suppression des subventions aux entreprises.

Info-impôts

Est-ce que je peux contribuer au REÉR de mon conjoint de fait?

Depuis le 1^{er} janvier 1993, il n'y a plus de discrimination fiscale entre les gens mariés et les gens vivant en union de fait. Donc, si vous habitez en union conjugale avec une personne de sexe opposé depuis une période d'au moins douze mois au 31 décembre 1994, ou si vous vivez avec cette personne depuis moins de douze mois mais que vous êtes le père ou la mère d'un enfant de cette personne, vous pouvez contribuer à son REÉR et obtenir la déduction dans votre déclaration. Il faut toutefois respecter les conditions prévues quant au montant de contribution permis.



ORDRE DES
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

74111

Prix étiquetés

Des erreurs courantes en cas de rabais

Brian MCKENNA Toronto (PC)

Les consommateurs qui craignent de payer plus que nécessaire par suite d'erreurs impliquant un lecteur optique de codes-barres, à la caisse enregistreuse, devraient surveiller plus attentivement leur facture dans le cas des produits étiquetés «en vente», ou «prix réduit».

«De telles erreurs peuvent se produire n'importe quand, mais il semble qu'elles soient plus fréquentes lorsqu'il s'agit d'articles en vente», a fait remarquer M. Steve Clarkson, chef de la Division des normes des marchandises au ministère fédéral de l'Industrie.

Des enquêtes menées par ce ministère au cours des deux dernières années ont permis de constater que les lecteurs optiques font des erreurs, c'est-à-dire qu'ils attribuent un prix trop ou pas assez élevé, à entre 4 et 7 pour cent des produits évalués au cours des enquêtes.

Les lecteurs optiques fonctionnent en «lisant» les codes-barres imprimés sur les étiquettes et les emballages, puis en les comparant à une liste de prix préalablement entrée dans la base de données.

L'erreur s'explique habituellement par le fait qu'un prix erroné a été entré dans la base de données informatiques.

Autres erreurs

M. Peter Woolford, du Conseil canadien du commerce de détail, a expliqué que des erreurs se produisent quand le gérant d'un magasin local obtient la permission de réduire le prix d'un article. Le prix imprimé sur l'étiquette est alors réduit sur les produits se trouvant sur les étagères, mais parfois, la modification n'est pas effectuée à l'ordinateur central.

D'autres erreurs surviennent au moment de modifier le prix d'un produit. Par exemple, le prix d'une boîte de soupe de 89 cents doit être changé pour 87 cents, mais la personne se trompe, inverse les chiffres et inscrit 78 cents, ou 98 cents.

M. Clarkson s'est dit incapable de donner le montant moyen des erreurs de prix, mais a estimé que la plupart sont relativement mineures. Et il considère que le taux d'erreur est relativement faible, étant donné qu'un supermarché canadien ordinaire peut contenir entre 15 000 et 18 000 articles.

Les gens ne doivent pas croire que c'est une tactique des détaillants pour faire de l'argent, a tenu à dire M. Clarkson.

Selon M. John Geci, le président du Conseil canadien des distributeurs d'épicerie, les consommateurs n'ont rien à craindre. «Au contraire, plusieurs magasins d'épicerie au pays ont pu politique de couper de moitié le prix d'un produit en cas d'erreur de l'ordinateur. Certains de nos membres offrent même un article gratuit s'il y a une erreur», a-t-il dit.

Ces appareils, ajoutait-il, facilitent et accélèrent le processus de paiement et ont permis de réduire considérablement la durée de la période d'attente.

Des commissions démocratiques ou biaisées, c'est selon

Michel HÉBERT (PC)

Les commissions sur l'avenir du Québec sont biaisées, affirme Jean Pelletier, le chef de cabinet du premier ministre Jean Chrétien, mais le vice-premier ministre Bernard Landry y voit un bon exercice de démocratie en direct.

Devant des militants de l'Association libérale fédérale de Lévis, l'ancien maire de Québec, Jean Pelletier, a déclaré hier à Charny que ces «commissions paquetées» servent à «écouter qu'un point de vue», celui des souverainistes.

Même s'ils boycottent ces commissions, M. Pelletier a confié aux militants de Lévis qu'actuellement les libéraux fédéraux «épaulent de toutes leurs forces» ceux de Daniel Johnson et le chef du Non, Michel Bélanger. Leur objectif est commun: battre «pour de bon» les souverainistes au référendum.

Le vice-premier ministre Bernard Landry a soutenu de son côté que la consultation en cours au Québec est un extraordinaire exercice de «démocratie en direct».

«C'est une expérience assez extraordinaire pour un politicien d'avoir le peuple en direct. Jamais une société occidentale n'a poussé aussi loin une expérience de démocratie directe», affirme M. Landry.

Mais le vice-président de la commission des jeunes, Jean-François Simard semble avoir de la difficulté à l'imiter.

Pris à partie

«C'est notre pit-bull», a lancé Marc-André Coallier après que le commissaire Simard eut malmené hier à Laval les porte-parole de Génération 18-35, une organisation soutenue par le Conseil pour l'unité canadienne.

«J'espère que Marc-André Coallier va faire en sorte qu'on puisse s'exprimer, sans ça, on n'y participera plus», a prévenu Anie Perreault une militante conservatrice.

«Hier, il nous a ridiculisés et tenté de nous discréditer, comme il l'a fait samedi à Saint-Jérôme», a rappelé Anie Perreault.

Le mémoire de Génération 18-35 présenté hier s'intitulait «les coûts de la séparation». M. Simard a noté qu'on y avait précisé «quantifier les coûts de tels déséquilibres relève de la sorcellerie».

«Est-ce qu'on nous invite vraiment à discuter? Dès qu'il y a des gens qui disent qu'ils croient encore au fédéralisme, au Canada, ils se font démolir», a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, la souveraineté du Québec ferait grimper de 40 pour cent les taxes foncières à Hull, a prévenu hier le maire de l'endroit, Yves Ducharme, devant la commission de l'Outaouais.

Contrôle des armes: les critiques fusent

Jim BRONSKILL Ottawa (PC)

Lors que le ministre fédéral de la Justice Allan Rock s'appretait à déposer une législation qui renforce le contrôle des armes à feu, son projet d'enregistrement obligatoire des armes à feu a continué d'essuyer les critiques, hier.

L'enregistrement des armes à feu, qui permettrait de recenser les sept millions d'armes à feu que possèdent les Canadiens, est un élément-clé du projet de loi que le ministre Rock dépose aujourd'hui dans le but de faire échec à la criminalité violente.

Les mesures de contrôle des armes à feu, annoncées initialement en novembre dernier, auraient aussi pour effet d'interdire plusieurs types d'armes de poing et imposeraient des peines plus sévères aux criminels ayant utilisé des armes à feu pour commettre leurs forfaits.

En vertu des nouvelles dispositions, les Canadiens auraient cinq ans, à compter de 1988, pour enregistrer leurs armes à feu.

La plupart des citoyens respectueux de la loi s'y conformeront, mais pas les criminels, a prédit M. Taylor Buckner, professeur adjoint de sociologie à l'Université Concordia, à Montréal.

De son côté le député du Parti réformiste Jay Hill soutient que les policiers ne croient pas que l'enregistrement universel des armes à feu

empêchera les crimes. Pour que le plan du ministre fonctionne, «il doit avoir l'appui des simples policiers dont la vie est en jeu», a dit M. Hill en Chambre.

Le ministre Rock, qui s'efforce depuis des semaines de «vendre» ses propositions, a répliqué qu'il existe un appui solide pour son projet d'enregistrement des armes dans les rangs des policiers.

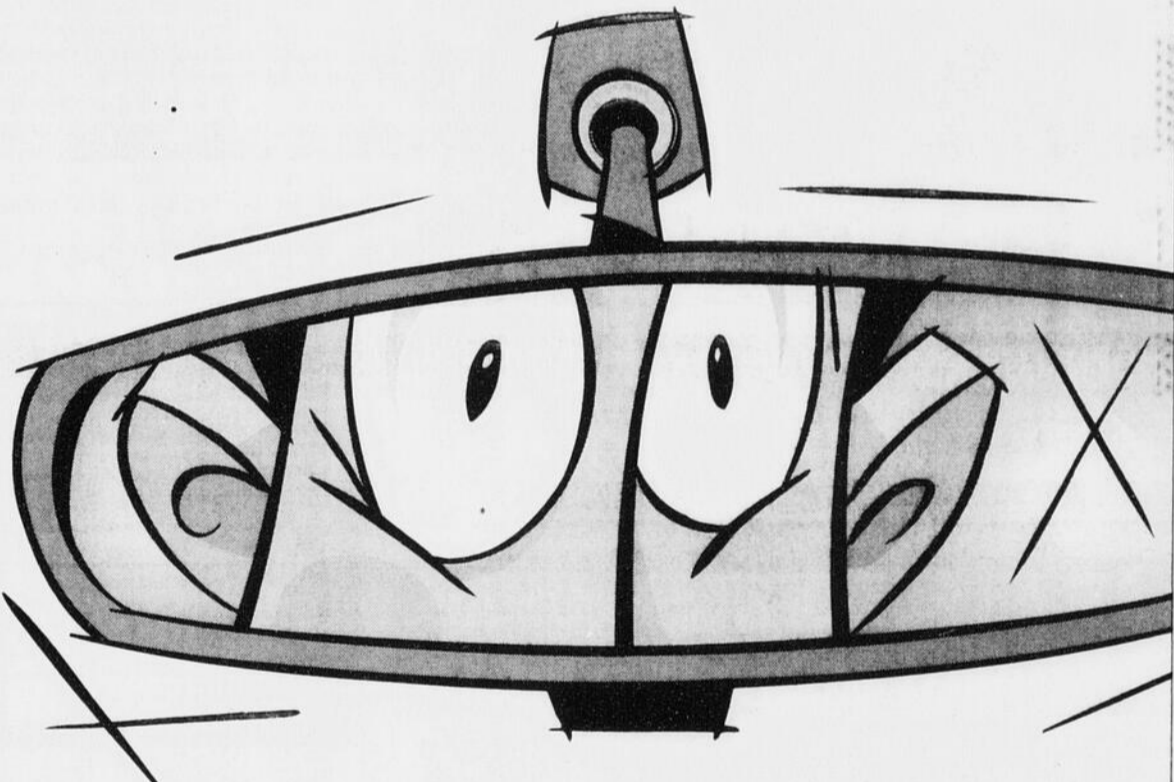
Selon le ministre, l'enregistrement universel aidera les autorités à retracer les armes entrées en contrebande, encouragera les propriétaires légitimes à respecter davantage les règles sur l'entreposage sécuritaire de leurs armes à feu, ce qui réduira les risques que des armes soient volées à leur domicile pour servir ensuite à des criminels.

L'administration de ce système relèverait d'une loi distincte du Code criminel, mais les infractions à cette loi seraient considérées comme des actes criminels. La possession d'une arme à feu non enregistrée pourrait entraîner une amende de 2000 \$ et dans les cas les plus graves, jusqu'à cinq ans de prison.

Le gouvernement estime par ailleurs que l'enregistrement des armes à feu coûtera environ 85 millions \$.

Mais le professeur Buckner, qui a mené une étude sur la question en collaboration avec le professeur Gary Mauer, de l'Université Simon Fraser, soutient que la facture pourrait être beaucoup plus élevée parce que le gouvernement sous-estime le nombre de fusils au Canada.

Coffre enfoncé?



Souriez!

En tout temps avec l'assurance auto Desjardins

- vous ne payez pas pour les erreurs des autres si vous êtes victime d'un accident dont vous n'êtes aucunement responsable;¹
- absolument rien à payer : aucune franchise², aucune augmentation de prime.

On vous en donne plus pour votre argent!

Passez à votre caisse Desjardins

OU

téléphonez au 1 800 567-2423

du lundi au vendredi de 8 h à 20 h,
et le samedi de 8 h à 16 h.



Assurances générales
des caisses Desjardins

1. Au moment de l'accident impliquant un autre véhicule, vous devez être assuré chez Desjardins et aucune responsabilité ne doit vous avoir été attribuée.

2. En cas de délit de fuite, la franchise s'applique.



Desjardins L'incroyable force de la coopération.

74127

Arts et spectacles

10e remise des Victoires de la musique à Paris

L'ultime trophée échappe de nouveau à Céline Dion

Michel DOLBEC Paris (PC)

Malgré son triomphe à l'Olympia et son immense succès sur disque, Céline Dion a du mal à obtenir la reconnaissance des professionnels français du disque et du spectacle.

La Victoire de l'artiste francophone de l'année lui a en effet échappé pour la deuxième année de suite, hier soir, lors de la 10e remise des Victoires de la musique, l'équivalent français des Félix. A la jeune Québécoise (et à la Belge Maura-



Céline Dion n'était pas au Palais des congrès de Paris hier soir. La jeune mariée et son époux, René Angélil, sont toujours en voyage de noces. C'est le parolier Luc Plamondon qui a dévoilé le nom de l'artiste francophone de l'année, après avoir rappelé, à l'intention des « radios qui ont de la difficulté à remplir leurs quotas » de chansons françaises, qu'il y a aussi dans la Francophonie « beaucoup d'artistes extraordinaires qu'on n'entend jamais en France ».

Céline Dion n'était pas au Palais

des congrès de Paris hier soir. La jeune mariée et son époux, René Angélil, sont toujours en voyage de noces. C'est le parolier Luc Plamondon qui a dévoilé le nom de l'artiste francophone de l'année, après avoir rappelé, à l'intention des « radios qui ont de la difficulté à remplir leurs quotas » de chansons françaises, qu'il y a aussi dans la Francophonie « beaucoup d'artistes extraordinaires qu'on n'entend jamais en France ».

Ce n'est pas le cas de Céline Dion, qui est ici aussi - avec ou sans Victoire - une véritable star. Lors de son premier spectacle sur une scène française, en septembre à l'Olympia,

elle a connu un authentique triomphe. Et ce n'était qu'un avant-goût. On apprend maintenant que la Québécoise se produira au moins trois soirs en octobre prochain au Zénith, un vaste chapiteau permanent de 6000 places dans le nord de Paris. Elle entreprendra ensuite une tournée qui la conduira en province dans une dizaine de grands amphithéâtres.

D'ici là, Céline Dion prendra part à Los Angeles à la prochaine cérémonie des « Grammy » puis reviendra à Paris en mars pour lancer son nouveau disque, écrit et composé par Jean-Jacques Goldman. Lors de la neuvième soirée des

Victoires l'an dernier, Alain Souchon avait réussi un « doublé » en remportant à la fois le trophée de l'artiste masculin de l'année et, grâce à « Foule sentimentale », celui du meilleur album. Personne n'a égalé cette performance cette année. Le rappeur Mc Solaar (Prose combat) a été élu « artiste interprète de l'année » chez les hommes tandis qu'Enzo Enzo (Juste quelqu'un de bien) a reçu la Victoire de la meilleure artiste chez les femmes. La Victoire du meilleur album a été décernée à Francis Cabrel pour « Samedi soir sur la terre ». « Ma petite entreprise » a par ailleurs permis à Alain Bashung de remporter la Vic-

toire de la meilleure chanson. Les rappeurs marseillais I AM (Je danse le mia) ont été nommés Groupe de l'année tandis que De Palmas et Rachel des Bois ont reçu les Victoires des révélations masculine et féminine. Le jeune groupe « Sinclair » s'est aussi distingué dans la catégorie « révélation de l'année ». La chanteuse Patricas Kass a décroché par ailleurs une Victoire hors-catégorie pour avoir réussi à exporter hors de la France plus de un million d'exemplaires de son disque « Je te dis vous ».

UNE PIÈCE DE COLLECTION DEPUIS 1979

Brûlé

Une comédie de

CLAUDE MEUNIER
JEAN-PIERRE PLANTE
LOUIS SAIA
FRANCINE RUEL
MICHEL CÔTÉ
MARC GAUTHIER
MARC MESSIER

3 soirs seulement!
Billets en vente maintenant.

Avec **MARC MESSIER**
MARC GAUTHIER
MICHEL CÔTÉ

15-16-17 mars à 20 h

SALLE MAURICE O'BREADY
CENTRE CULTUREL
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

IGA LES ÉPICERIES PROPRIÉTAIRES
Une collaboration de LaTribune

Les caisses populaires Desjardins de l'Estrie

ACHÈTEZ AU 820-1000

#1 AU BOX-OFFICE FRANÇAIS.
3 MILLIONS D'ENTRÉES EN 4 SEMAINES.

LaTribune CFP FAMOUS PLAYERS

ont le plaisir d'inviter 460 personnes à la grande première du film

EN PRÉSENCE DE THIERRY LHERMITTE

UN INDIEN DANS LA VILLE

UN FILM DE HERVE PALUD

PATRICK TIMSIT THIERRY LHERMITTE LUDWIG BRIAND

Le mercredi 22 février 1995
au cinéma Carrefour de l'Estrie
3050, Portland, Sherbrooke

Le concours débute le 10 février pour se terminer le 16 février 1995.
1) Remplissez ce coupon et présentez-vous au cinéma du Carrefour de l'Estrie à 18 h 30 le 16 février 1995. Les premiers arrivés recevront un laissez-passer double.
2) Écoutez CIMO et gagnez des billets.

Fac-similés du coupon de participation faits à la main acceptés.

Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible chez CFP Distribution.

La valeur des prix offerts est d'environ \$ 2 300,00.

Code postal: _____ Tél: _____

Concert de l'Orchestre de chambre de l'Estrie Le talent des musiciens d'ici éclate

Anne RACINE Collaboration spéciale

C'est devant une salle presque comble que le chef Marc David et les musiciens de l'Orchestre de chambre de l'Estrie ont offert samedi soir dernier un concert d'une qualité exceptionnelle. En effet, les auditeurs présents à l'église St. Andrew's ont certes été impressionnés par le talent des musiciens de chez nous.

Solistes de la région en vedette
Comme première oeuvre, l'Orchestre de chambre a interprété le Concerto brandebourgeois No 2 de Jean-Sébastien Bach. Dans cette oeuvre, Bach met constamment en évidence les solistes. La violoniste Guylaine Bolduc, la flûtiste Marie Bergeron et la hautboïste Maryse Fredette se sont irréfutablement distinguées par l'excellence de leur jeu.

La partie du trompettiste ne semblait cependant pas de tout repos, car ce dernier ne disposait que de peu de répit dans les premier et troisième mouvements. De plus, celui-ci devait fréquemment jouer dans un registre aigu. Voilà tout un défi pour le trompettiste Claude Berger, qui, malheureusement, a connu quelques problèmes dans le premier mouvement. M. Berger s'est par contre ressaisi dans le troisième



Les musiciens de l'Orchestre de chambre de l'Estrie se sont toujours montrés à la hauteur de la situation, samedi soir à l'église St. Andrew's.

mouvement, où il a déployé tous ses talents de trompettiste.

Les musiciens de l'orchestre se sont toujours montrés à la hauteur de la situation. On se doit de souligner l'excellent travail des violoncellistes, du contrebassiste Gilles Neault, et également de la claveciniste Mary O'Keefe.

Un pianiste remarquable

Mozart avait voulu surprendre et amuser le public en faisant participer le pianiste à l'exposition du premier thème de son Concerto en mi bémol majeur pour piano. Et il y est sans contredit parvenu.

Autre élément surprise pour les auditeurs qui n'avaient jamais entendu Michel Fournier: ce pianiste d'ici nous a éblouis par sa grande virtuosité. Dans le deuxième mouvement,

que Mozart a écrit dans une tonalité mineure, Michel Fournier faisait preuve d'une sensibilité émouvante. Les phrases musicales étaient rendues avec souplesse et les fioritures exécutées avec élégance.

Dans le troisième mouvement, les musiciens ont particulièrement réussi la transition entre le menuet et la reprise du rondo. Après un crescendo divin, l'orchestre a conclu l'oeuvre avec détermination.

En seconde partie, l'OCE nous a fait faire un bond dans le temps en interprétant une oeuvre canadienne toute récente du compositeur Stewart Grant. M. Grant est venu lui-même nous lire le poème qui a inspiré l'oeuvre, ce qui s'avérait important dans la compréhension de la musique.

Pour la majorité des gens, Spring

Came Dancing de Stewart Grant n'était peut-être pas aussi facile d'écouter qu'une oeuvre de Bach ou de Mozart; néanmoins, je crois que tous ont trouvé cette oeuvre plus qu'intéressante avec sa nature méditative et quasi hypnotique.

Brillante conclusion du concert

Les accents chauds et les rythmes dansants des Aïrs et danses antiques, suite no 3 de Respighi nous ont fait oublier les rigueurs de l'hiver qui nous guettaient sournoisement à notre sortie de l'église...

Encore une fois, Marc David et ses musiciens ont présenté un excellent concert. Fait à déplorer, ceux-ci n'ont pas été récompensés de leurs efforts par une ovation debout, qui, à mon avis, aurait grandement été méritée.

FAMOUS PLAYERS
La fièvre des
4,99\$ MARDI ET MERCREDI

CARREFOUR DE L'ESTRIE
3050 Portland

IN THE MOUTH OF MADNESS (V.O.A.) (13+) Dolby 7:00

MURDER IN THE FIRST (V.O.A.) (13+) Dolby 9:00

BOYS ON THE SIDE (V.O.A.) (13+) Dolby 7:00-9:20

FICTION PULPEUSE (16+) Dolby 8:00

LA MAISON DU CINÉMA
63, KING OUEST, 566-8782
LUN. MAR. ET MERC. : 4.50\$

HISTOIRES D'OUTRE-TOMBE
PRÉSENTENT
LE CHEVALIER DU DÉMON
version française de DEMON PRIGIOT
HORAIRE: 7:10 - 9:10

SAM NEILL AU COEUR DE LA DÉMENCE
en français de IN THE MOUTH OF MADNESS
JUSQU'À JEUDI
Sarpenter ENVOI ANGLAIS AU CARREFOUR DE L'ESTRIE
HORAIRE: 7:15 - 9:25

CHRISTIAN SLATER KEVIN BACON GARY OLDMAN
MEURTRE AVEC PRÉMÉDITATION
version française de MURDER IN THE FIRST
HORAIRE: 8:50 - 9:30

CHRISTOPHE LAMBERT
HIGHLANDER
EN VERSION FRANÇAISE
HORAIRE: 7:10 - 9:10

JODIE FOSTER LIAM NEESON
Nell
version française
HORAIRE: 7:00 - 9:15

WHOOPI GOLDBERG MARY-LOUISE PARKER
PAS BESOIN DES HOMMES
version française de BOYS ON THE SIDE
HORAIRE: 7:05 - 9:20

BRAD PITT
LÉGENDES D'AUTOMNE
version française de LEGENDS OF THE FALL
HORAIRE: 6:55 - 9:25

CINÉMA CAPITOL
59 KING EST 565-0111
MARDI ET MERCREDI: \$4.50

SHARON STONE
INSTINCT DE VENGEANCE
version française de THE QUICK AND THE DEAD
HORAIRE: 7:00 - 9:15

Le recteur Reid invite le public à démontrer sa reconnaissance

Michel RONDEAU Sherbrooke

Des musiciens qui parviennent à

donner à l'Estrie une vie musicale extraordinaire et un public qui, conscient d'être choyé, est fidèle, telle est la vision que projette Pierre Reid

au sujet de l'Orchestre de chambre de l'Estrie et de son rayonnement.

M. Reid est président d'honneur du troisième brunch annuel de l'Orchestre de chambre, qui aura lieu au Delta, le dimanche 19 février, de 11h30 à 14 heures.

S'il a accepté cette présidence d'honneur, le recteur de l'Université de Sherbrooke confesse que c'est parce qu'il a un attachement particulier aux arts, plus spécifiquement à l'égard du Théâtre du Sang Neuf et à l'égard des trois organismes musicaux que sont l'Orchestre de chambre de l'Estrie, Musica Nova et l'Orchestre symphonique de Sherbrooke.

M. Reid considère que l'Orchestre de chambre a un souci du public qui se traduit dans le choix d'un répertoire qui respecte tout autant sa dimension que les intérêts de l'auditoire. «C'est comme si l'Orchestre de chambre demeure vraiment en contact avec son public.»

«J'espère que ceux qui aiment l'orchestre de chambre vont participer nombreux au brunch de dimanche pour encourager des musiciens et des bénévoles qui arrivent à nous donner cette extraordinaire vie musicale.»

Fait amusant, Pierre Reid avait été élu recteur de l'Université de Sherbrooke le lendemain de sa participation au premier brunch de l'Orchestre de chambre il y a trois ans.

Fête de la Saint-Valentin

Le **Châteauguay**
FINE CUISINE

Le chef Ghislain vous offre un p'tit verre d'amour les 11, 13 et 14 février 1995

Tables VIP du chef Ghislain

Reine du Golf et sa robe ou Coeur d'artichaud
Veluté Châteauguay

- Saumon au fin parfum 12⁹⁵
- Filet mignon de porc, sauce Compton 14⁹⁵
- Ballerine de nos étangs 15⁹⁵
- Bifteck à la dijonnaise 16⁹⁵
- Tournedos et Reine du Golf 18⁹⁵

Thé, café ou tisane

Notre hôtesses Luce vous offre la table Cupidon

ORCHESTRE TILT
Jeudi - Vendredi - Samedi
Marie-Jeanne de retour au bar

BANQUET, NOCE, PARTY
2490, rue Galt Ouest • 346-0776

EN BREF

La «Petite Vie» établit un nouveau record

Montréal (PC) — L'émission la «Petite Vie» vient d'établir un nouveau record d'écoute avec l'épisode présenté le 23 janvier dernier. La maison de sondage BBM indique en effet qu'il y a eu 3 711 000 téléspectateurs qui ont suivi la famille Paré au salon funéraire ce soir-là, soit 47 000 de plus que le record de tous les temps établi par un épisode des «Filles de Caleb» à l'hiver 91.

National

Pas de pelletage dans la cour des provinces

□ Le gouvernement Chrétien s'engage à ne pas faire payer aux provinces les problèmes financiers du Canada

Joël BELLAVANCE Ottawa (PC)

Le gouvernement Chrétien n'a pas l'intention de pelletter ses problèmes financiers dans la cour des provinces dans son prochain budget, lequel doit être déposé d'ici à la fin du mois, a promis le ministre des Finances Paul Martin.

«Nous ne ferons pas ce que le dernier gouvernement a fait, c'est-à-dire créer des surprises (aux provinces)», a déclaré le ministre en réponse à une question du Bloc québécois, hier, aux Communes.

M. Martin rencontrera aujourd'hui à Ottawa ses homologues des provinces afin de discuter du prochain budget fédéral.

Certains ministres des Finances

des provinces ont fait part de leurs craintes au cours des derniers jours de voir Ottawa couper dans les paiements de transfert servant à financer l'éducation et l'aide sociale, entre autres choses, dans sa lutte contre le déficit.

Une réduction de ces paiements risquerait de réduire à néant les efforts qu'ont fait plusieurs gouvernements provinciaux, notamment l'Alberta, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick, visant à mettre

de l'ordre dans leurs finances.

«Nous avons un déficit à l'échelle nationale et les provinces sont au courant de ce déficit. Elles nous ont demandé de couper d'abord chez nous et c'est ce que nous allons faire», a ajouté le ministre Martin.

Le gouvernement Chrétien doit comprimer ses dépenses ou augmenter ses revenus d'au moins 12 milliards \$ au cours des deux prochains exercices financiers s'il veut ramener comme promis le déficit à

25 milliards \$ en 1996-97.

L'an dernier, le déficit a atteint un nouveau record de 42 milliards \$.

Au cours de la rencontre d'aujourd'hui, les ministres des Finances discuteront d'une proposition d'Ottawa qui regrouperait tous les paiements de transfert en un paiement unique et qui allégerait les conditions qui y sont rattachées.

Toutefois, le montant total des fonds fédéraux versés aux provinces, qui s'élève à 17 milliards \$ par année, serait réduit. En retour, les gouvernements provinciaux obtiendraient une plus grande flexibilité dans la façon d'utiliser ce financement global.

Le ministre des Finances de la Saskatchewan, Janice MacKinnon, qui doit déposer le budget de sa province jeudi, n'est pas très enthousiaste devant cette proposition. Elle a dit craindre devoir imposer éventuellement des compressions dans sa province au nom du gouvernement fédéral.

De son côté, la critique bloquiste en matière des Finances, Yvan Loubier, exige qu'Ottawa n'impose pas de normes nationales s'il réduit ses paiements de transfert aux provinces.

Aux Communes, il a tenté d'obtenir un engagement en ce sens du ministre Martin, mais sans succès.

«J'ai hâte de voir le résultat de

cette rencontre des ministres des Finances. Chose certaine, il y a plusieurs ministres qui vont refuser de faire les frais de la rationalisation qui ne se fait pas du côté du gouvernement fédéral», a-t-il opiné.

Info-impôts

J'ai déjà contribué à mon REÉR pour l'année 1994. Cependant, j'ai constaté que j'avais excédé ma limite de contribution de 2 000 \$. Dois-je obligatoirement retirer le versement excédentaire?

Depuis 1991, il existe une certaine marge de manœuvre qui vous permet une contribution excédentaire cumulative pouvant atteindre 8 000 \$ sans avoir à payer de pénalité, et ce, sans limite de temps. Ce qu'il faut se rappeler, c'est que vous devriez réduire vos contributions dans le futur afin de déduire le montant excédentaire comme contribution.



ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

74110

AUTONOMIE DES AÎNÉS

Rencontre avec le médecin

NDLR. L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (AQDR section Memphrémagog) dans le cadre du Projet Médic-Action récipiendaire d'une contribution financière de la part de Santé Canada pour le programme Autonomie des Aînés (es), en collaboration avec le journal La Tribune, désire vous présenter la chronique suivante:

Dans le cadre d'une saine gestion de vos médicaments, voici quelques suggestions afin de bien vous préparer à rencontrer votre médecin:

Vous avez la possibilité de:

- Demander au médecin de parler dans des termes pour que vous le compreniez.
- Obtenir des réponses concernant vos problèmes de santé ou votre état de santé.

- Vous informer sur les bénéfices et les risques du traitement qu'on vous propose et ses alternatives.

- Demander une consultation à un autre médecin au besoin.

- Prendre les décisions par rapport au traitement proposé.

Vous avez la responsabilité de:

- Décrire vos symptômes ou problèmes de façon précise.
- Poser des questions sur ce que vous ne comprenez pas (écrire vos questions avant de rencontrer le médecin) (résultats d'examen, traitements, effets secondaires des médicaments...)

- Demander à votre médecin s'il y a d'autres moyens que vous pouvez utiliser à la place ou pour compléter le médicament.

- Bien suivre le traitement qu'on vous a prescrit.

- Aviser à l'avance le bureau du médecin si vous ne pouvez pas vous rendre à votre rendez-vous.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec l'AQDR (section Memphrémagog) au 868-2342.

Source: «Les médicaments: oui, non, mais!». Direction de la santé publique de l'Outaouais. Adapté pour le projet Médic-Action A.O.D.R. Memphrémagog - 1994.

La vente du vin au Québec

Les vignobles québécois revendiquent leurs droits

Montréal (PC)

Les vignobles du Québec réclament du gouvernement l'autorisation de distribuer leurs produits partout au Québec.

Les 17 producteurs de vins artisanaux québécois sont tenus de vendre à la ferme les quelque 250 000 bouteilles de vin rouge et blanc qu'ils écoulent annuellement.

L'Association des vignerons du Québec a réitéré sa demande en an-

nonçant hier un jumelage avec le plus ancien vignoble de Bordeaux, en France.

En s'associant au Syndicat viticole des Graves, les vignerons québécois espèrent y gagner en crédibilité et améliorer leurs techniques de production.

Le président de l'association, M. Victor Dietrich, a souligné que les vins québécois font constamment leur marque en remportant des médailles de bronze et d'argent lors de compétitions internationales.

JOYEUSE SAINT-VALENTIN

12 BELLES ROSES À LONGUES TIGES

25.99\$

Du 9 au 14 février

ROSES DE 1ère QUALITÉ GARANTIES 48 HEURES

JARDIN DIRECT
Fleurs fraîches coupées

13, 10e avenue Nord
Place de l'Est (Voisin de la SAQ) Tél.: **829-ROSE (7673)**

Oui, nous faisons la livraison

OFFREZ-LUI UN CERTIFICAT-CADEAU TOUT EN BEAUTÉ ET EN BIEN-ÊTRE pour la Saint-Valentin

FORFAIT RELAXATION JOURNÉE COMPLÈTE
Soins du visage, massage, bain tourbillon, pédicure, manucure, repas santé, coiffure **140\$**

FORFAIT RELAXATION DEMI-JOURNÉE
Soins du visage, massage, coiffure **90\$**

OU BIEN DES CERTIFICATS-CADEAUX APPLICABLES SUR TOUS NOS PRODUITS ET SERVICES DISPONIBLES CHEZ:

CONFIDENCE
CENTRE DE BEAUTÉ

275, RUELLE ST-JACQUES, SHERBROOKE TEL. 346-5188

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE
SERVICE D'ÉCOUTE TÉLÉPHONEUR ANONYME ET CONFIDENTIEL

BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉ? QUELQU'UN EST LÀ POUR TOI!

"Parler de ses ennuis n'est pas un signe de faiblesse, c'est se donner une chance: ...une chance de mieux vivre."

UNE LUEUR D'ESPOIR

SHERBROOKE ET RÉGION **564-2323**
SECOURS INTERURBAINS (RÉGION 06) 1-800-667-3941

7 JOURS 24 HEURES

HERPES GÉNITAL ATTENTION!!!

Les Drs Claude St-Pierre et Jacques Dubois du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke recherche des personnes pour participer à une étude clinique afin d'évaluer un nouveau vaccin dans la prévention de l'Herpes génital.

Si: — vous êtes âgés de 18 ans et plus (homme ou femme);
— vous êtes pas actuellement atteints(es) par le virus de l'Herpes génital;
— vous êtes le(a) conjoint(e) ou le(a) partenaire d'une personne ayant au moins deux épisodes d'Herpes génital/an
— vous utilisez un moyen de contraception efficace (femme).

Vous pourriez faire partie de notre étude clinique.

CELA VOUS INTÉRESSE

Pour des informations supplémentaires, communiquez du lundi au vendredi entre 8 h 00 et 16 h 00 avec: **Benoît Ménard, inf. poste 4520** ou entre 16 h 00 et 22 h 00 avec: **Geneviève Ross, inf. poste 2502**
Tél.: 819 569-2551 ou 820-5488

Pare-brise blessé?

Souriez!

En tout temps avec l'assurance auto Desjardins

Lorsqu'un remplacement n'est pas nécessaire, vous pouvez faire réparer votre pare-brise sans frais et sans subir d'augmentation de prime*.

On vous en donne plus pour votre argent!

JUSQU'AU 15 MARS FAITES RÉPARER VOTRE PARE-BRISE CHEZ VITROPLUS ET RECEVEZ EN PLUS 10\$ COMPTANT!

Passez à votre caisse Desjardins OU téléphonez au **1 800 567-2423** du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, et le samedi de 8 h à 16 h.

Assurances générales des caisses Desjardins

* Certaines conditions s'appliquent. Valable pour les clients de Desjardins assurés contre le bris des vitres.

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Vivre en santé

Anne Létourneau et Christine Lamer présidentes d'honneur de la campagne «Maison-Santé» de la Fondation de l'Hôtel-Dieu

La manne ira à la radiologie et l'ophtalmologie

Michel RONDEAU

Sherbrooke

La radiologie et l'ophtalmologie sont les deux secteurs qui bénéficieront de la campagne qui se déroule présentement en faveur de la Fondation de l'Hôtel-Dieu.

En effet, la campagne en vue du

tirage de la «Maison-Santé» au profit de la Fondation de l'Hôtel-Dieu vise à recueillir au-delà de 105 000 \$ de profits nets pour l'achat d'un appareil d'échographie couplé d'une sonde Doppler couleur, pour la radiologie et d'un appareil d'angiographie numérique pour l'ophtalmologie, en particulier pour l'examen de la rétine.

Ce sont les comédiennes Anne



Anne Létourneau



Christine Lamer

Létourneau et Christine Lamer qui occupent la présidence d'honneur de cette campagne, la première au plan provincial, la seconde au niveau de l'Estrie.

L'an dernier, souligne Mme Lamer, la campagne, qui avait procuré des profits nets de 105 000 \$ et permis d'acheter un vidéo-endoscope, appareil pour l'examen des intestins et on avait pu aussi acheter des contrôles électriques pour l'ajustement des lits des patients. Ce dernier achat, souligne l'animatrice et comédienne bien connue, facilite le travail du personnel du milieu hospitalier procure aussi plus d'autonomie aux patients.

Anne Létourneau, qui se préoc-

cupe aussi de santé et de beauté et qui a ouvert l'Institut Schéhérazade à Montréal, dans cette optique, note, en faisant allusion aux prix que les acheteurs de billets peuvent gagner au terme de la campagne le 17 mai prochain: «La santé, ça commence chez soi.» Son concept à elle part de l'idée d'harmonie, avec son environnement et avec soi-même.

Au nombre des prix tirés le 17 mai, on trouve une maison, une auto, deux lots de meubles, un lot d'appareils électroménagers, une thermo-pompe et une entrée de pavé uni.

La «Maison-Santé», note Anne Létourneau, est toujours l'attraction principale du Salon de l'habitation, à Montréal, et cette année, elle sera

aussi représentée en trois dimensions à l'Expo-Habitat, à Sherbrooke.

Christine Lamer s'implique depuis déjà quatre ans pour la Fonda-

tion de l'Hôtel-Dieu et Anne Létourneau a décidé cette année de joindre aussi sa voix pour mobiliser le plus de gens possible à la cause de la Fondation.

CHUS

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE

MALADIE DE PARKINSON RECHERCHE CLINIQUE EN NEUROLOGIE

- Vous souffrez de la maladie de PARKINSON
- Vous prenez du Sinemet ou du Prolopa
- Vous ne prenez pas de Parlodel ni de Permax

Vous pourriez être admissible à un projet de recherche clinique dirigé par le Docteur Jean Rivest, neurologue, sur le PRAMIPEXOLE, nouvel agent pharmacologique contre le Parkinson.

Il nous fera plaisir de vous donner de plus amples informations.

Demandez:

Daniel Soucy,

infirmier coordonnateur de l'étude

au **(819) 564-5238**

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 02-489

PLUS DE
200 MORCEAUX
EN VENTE
AUJOURD'HUI
AU NAC

LIQUIDATION DU MANUFACTURIER

«French Fact», manufacturier de vêtements haut de gamme pour femmes, ferme ses portes après 25 ans et liquide ses échantillons et la balance d'inventaire courant! A vous d'en profiter!

Économisez de

50% à 70%

ou même plus
sur les prix de détail suggérés!

Robes

Valeur jusqu'à 249,99\$

49⁹⁹ - 59⁹⁹ - 69⁹⁹

Ens. en denim
Avec jupe ou pantalon

Prix cour. 199,00\$ **99⁹⁹**

Ens. en rayonne challis

Choix de trois styles **69⁹⁹**

Au Bon Marché

45, rue King Ouest

Au Bon Marché
100% sherbrookoïses

SANTÉ-INFO



Dr Gilles Jobin
Président

Association des gastro-entérologues du Québec

Une bactérie à l'origine des ulcères d'estomac?

Des études récentes révèlent que 90 pour cent des patients souffrant d'ulcères du duodénum et 60 pour cent de ceux affligés d'ulcères gastriques seraient infectés par une bactérie, l'*Helicobacter pylori*, un organisme répandu sur l'ensemble de la planète et dont la fréquence, en Amérique du Nord, affiche un rapport direct avec l'âge: 40 pour cent de risques d'infection chez les personnes de 40 ans et plus de 60 pour cent de risques chez les gens de 60 ans.

Jusqu'à la découverte, en 1982, par deux chercheurs australiens, de la présence fréquente d'une bactérie, l'*Helicobacter pylori*, dans les biopsies antrales de patients souffrant de gastrite chronique et surtout chez les patients affectés d'ulcère duodénal, la maladie peptique gastroduodénale était invariablement reliée à une hypersécrétion d'acide gastrique et le recours aux médicaments antiacides pour soulager les malaises (brûlures d'estomac) faisait partie de l'usage courant.

Bien que très efficaces pour atténuer ou faire disparaître momentanément les douleurs de l'appareil digestif, les antiacides et d'autres médicaments comme les inhibiteurs des récepteurs, le sulfacrate et l'oméprazole n'avaient d'effets à long terme que sur un pourcentage très faible de patients.

Vers une guérison définitive?

L'identification de l'*Helicobacter pylori* comme source principale des troubles gastriques et les recherches visant à trouver des moyens de supprimer totalement la bactérie permettent de supposer qu'il sera désormais possible d'éliminer non seulement la gastrite et l'ulcère duodénal lors de la manifestation de ces maladies, mais aussi d'éviter la récurrence et de guérir éventuellement la maladie peptique ulcéreuse.

En outre, plusieurs groupes de recherche travaillent présentement à la mise au point d'un vaccin qui pourrait immuniser les individus contre l'*H. pylori* et, possiblement, contre la gastrite chronique et l'ulcère peptique.

Moyens d'éradication

Bien que de nombreux médicaments se soient montrés capables d'éliminer la bactérie, plusieurs publications font état de la réapparition

de l'organisme dans le système digestif au cours des semaines ou des mois suivant la fin du traitement actif, avec un seul ou deux agents médicamenteux. En revanche, d'autres chercheurs ont obtenu des résultats nettement supérieurs grâce à une thérapie utilisant trois médicaments combinant un composé de bismuth et du metronidazole et de l'amoxicilline, ou un composé de bismuth avec metronidazole et tétracycline.

Certains effets secondaires, malaises, nausées, étourdissements et diarrhées, ont malheureusement été observés lors de l'administration de la triple thérapie.

Comme le rôle du traitement anti-*H. pylori* reste encore à être déterminé par des essais cliniques, il serait prématuré de commencer à effectuer des traitements chez les patients *H. pylori* positifs sur une large échelle. Les régimes actuels de traitement pour cette bactérie ne sont pas optimaux et doivent être améliorés.

Indices de présence de l'*H. pylori*

Les patients affligés d'ulcère peptique récidivant ou compliqué, ceux atteints d'un ulcère résistant au traitement médical conventionnel et ceux ayant des antécédents familiaux d'ulcère peptique ou souffrant de gastrite symptomatique, pourraient être colonisés par l'*H. pylori*.

Des facteurs autres que la présence de ce bacille peuvent toutefois être responsables de la maladie peptique gastroduodénale. Ce sont principalement les anti-inflammatoires non stéroïdiens, l'acide acétylsalicylique (AAS), un éthylisme, un tabagisme ou un état de stress important.

Le mode de transmission de l'organisme bactérien reste nébuleux mais on sait qu'il se propage d'individu à individu. Dans ces conditions, le meilleur moyen de se prémunir consiste à adopter les habitudes d'hygiène individuelles et familiales les plus saines, l'*H. pylori* ayant tendance à se propager à l'intérieur d'une même cellule familiale. Le tabagisme représente lui aussi un facteur de risque associé à l'ulcère duodénal; il retarde sa guérison et augmente la probabilité de récurrence jusqu'à 100 pour cent chez les fumeurs de plus de 20 cigarettes par jour.

Santé + Info vous est présenté par le Groupe La Mutuelle et l'Association des gastro-entérologues du Québec.



Pour tout renseignement gouvernemental

Communication-Québec

Participez aux forums populaires!

Dans chaque endroit qu'elle visitera d'ici le 24 février, la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec ne fera pas qu'entendre des mémoires. Elle tiendra aussi, à l'intention de la population en général, un forum populaire, du genre «droit de parole».

Écouter, s'exprimer, poser des questions

Vous avez une question à poser sur un article de l'avant-projet de loi sur la souveraineté? Vous voulez vous exprimer quant à l'opportunité de réaliser la souveraineté du Québec mais vous n'avez pas le temps de préparer un mémoire? Vous avez des commentaires à formuler sur les meilleures circonstances pour la tenue d'un référendum sur l'avenir du Québec?

Participez au forum populaire qui aura lieu près de chez-vous! Il n'est absolument pas nécessaire de s'inscrire. Tous sont les bienvenus, quel que soit leur point de vue.

Voici les coordonnées des forums:

- 14 février: Hatley (village), St-James Anglican Church Hall, de 19 h 30 à 22 h

- 15 février: Lennoxville, Université Bishop (salle Centennial), de 19 h 30 à 22 h
- 18 février: Sherbrooke, Hôtel Delta, de 14 h 30 à 17 h
- 19 février: Sherbrooke, Hôtel Delta, de 14 h 30 à 17 h
- 20 février: Fleurimont, Centre Julien-Ducharme, de 19 h 30 à 22 h
- 21 février: Canton d'Orford, Auberge Chéribourg, de 19 h 30 à 22 h
- 23 février: Acton Vale, Salle du Club de golf, de 19 h 30 à 22 h
- 24 février: Cowansville, Auberge des Carrefours, de 19 h 30 à 22 h

Il est à noter que les gens peuvent aussi assister à la présentation des mémoires, qui ont lieu le même jour dans chaque municipalité citée plus haut.

Pour toute information supplémentaire, il suffit de contacter la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec, à Sherbrooke, au numéro 820-3700 ou, pour éviter des frais d'interurbain, au 1 800 381-2425.

POUR JOINDRE COMMUNICATION-QUÉBEC
Sherbrooke: 820-3000
Drummondville: 475-8777
Thetford Mines: 338-0181
Ailleurs, sans frais:
1 800 363-1363 01147